Ceci se passa voilà vingt-huit ans. Ecoutez ces mots:

Si, après avoir tout mis en œuvre pour assurer ce remaniement de la politique fiscale de l'empire, le gouvernement canadien constatait que le principe du commerce préférentiel n'est pas acceptable aux colonies en général ni à la métropole, le Canada se considérerait libre de faire les démarches qu'il jugerait nécessaires dans les circonstances.

Qu'a dit le Canada en 1930, vingt-huit ans plus tard? Dans l'intervalle il y a eu, certes, la Grande guerre; il y a eu les conférences de 1917, 1923 et 1926,—ô, ces glorieuses banalités, ces mots flamboyants. Comme elles sonnent bien ces tirades doucereuses sur les beautés de la concorde fraternelle, et patati patata. Faut-il s'étonner que lorsque les journaux d'Angleterre ont publié au complet le discours de dix-sept minutes ils aient dit: "Réjouissons-nous de ce que nous ayons passé l'âge des vaines formules." Mais quiconque a écouté hier mon très honorable ami vis-à-vis se rendait bien compte qu'à une conférence comme celle de l'automne dernier, il ne ferait pas une déclaration comme celle que je viens de citer. Oh non! il dirait: "A moi les biens spirituels, à moi l'espérance; ces choses sont plus précieuses que les biens matériels. Mais ne touchez pas au marché russe."

Le très honorable député a parlé de la rupture des relations avec l'empire. Vous avez là une démonstration de l'égoïste outrancier, incapable de croire qu'un autre que lui peut représenter le Canada à un titre quelconque. Lorsque j'ai employé les paroles que l'on a publiées dans une déclaration concernant M. Thomas, où je disais que nous devrions chercher à conclure des ententes au sein de l'empire sans tenir compte de l'attitude de la métropole, je ne faisais que répéter des paroles prononcées par sir Wilfrid Laurier il y a vingtcinq ans. Il est vrai que je n'étais pas premier ministre depuis cinq ou six ans lorsque j'ai parlé ainsi, comme lui l'avait été; il est vrai également que mon langage était peut-être un peu plus brusque, mais il était compris plus facilement. Pour répondre à ce que le très honorable chef de l'opposition a dit au sujet du langage que j'ai employé, je me contenterai de lui faire remarquer que tous les journaux en Grande-Bretagne, excepté un seul, ont grandement apprécié le fait que quelqu'un avait posé la question clairement au public. Il suffit de prendre les journaux du jour et de les lire pour vérifier l'exactitude de cette assertion. Il n'était pas question de rompre les relations et même la déclaration faite après la clôture de la conférence, en réponse au discours de M. Thomas, était modérée et digne, au dire des journaux anglais. C'est tout, mais le très honorable chef de l'opposition, désirant soule-

[Le très hon. M. Bennett.]

ver les préjugés de nos concitoyens à mon égard, dit que je me suis servi d'un langage impertinent et enfantin. A ce sujet l'opinion des plus grands journaux du monde me suffit.

Il y a encore une autre question à considérer. Je ne suis pas entré dans beaucoup de détails, mais j'ai cru qu'il était bon de révéler à cette Chambre les circonstances qui nous ont porté à prendre l'attitude que nous avons prise. Le très honorable député a dit hier que nous ne devrions pas parler de préférence au sein de l'empire, que tout le monde pouvait se rendre compte que nous parlions à une conférence impériale. Je dis que nous parlions à une conférence impériale, et il était question d'une chose mentionnée par sir Wilfrid Laurier, de la préférence impériale. Nous n'avons pas fait allusion à la préférence entre la Grande-Bretagne et le Canada mais entre toutes les parties de l'empire, de préférence réciproque entre les diverses parties, à l'avantage mutuel et au bénéfice général de tous. C'est ce que nous avons essayé de faire. Il n'a pas été question de préférence entre l'Australie et le Canada, entre la Grande-Bretagne et le Canada, ou entre la Grande-Bretagne et l'Afrique-Sud; nous traitons de préférences réciproques, de préférences impériales intéressant toutes les parties de l'empire britannique. C'est ce qui préoccupait Laurier en 1902; c'est ce qui nous préoccupait en 1930; c'est ce que nous avons tenté de faire et c'est ce qui nous occupera lorsque cette conférence se réunira ici à l'automne. Toutes les parties de l'empire britannique y seront représentées, et nous verrons si des enquêtes mises en marche il sortira quelque plan concret qui nous permettra de donner suite à l'idée qui nous est commune avec ceux qui partagent notre avis et avec nos adversaires sur les questions de préférence et de libre-échange, à savoir la préférence impériale. Nous croyons que la meilleure manière d'atteindre cette préférence est d'inaugurer un régime de faveurs douanières, mais il y en a qui pensent qu'on pourrait y arriver avec un système de quotité, particulièrement au sujet du grain et de certaines autres denrées. Nous avons dit: poussons nos enquêtes afin de déterminer où se trouve la vérité. Telle est la situation aujourd'hui. Et il me semble que le chef d'un grand parti, dont le plus grand chef a employé un langage semblable au nôtre, a mauvaise grâce de renier ici le passé de son parti afin de pouvoir nous attaquer sans raison ni justification sur la méthode que nous avons adoptée pour présenter la cause du Canada à la conférence, lorsque cette conférence n'est pas encore terminée, qu'elle n'est qu'ajournée, alors qu'il sait très bien que je ne peux pas discuter plusieurs des questions soulevées hier, pour la bonne raison